

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adressez le montant au C.C.P.
1890-57 RENNES, Hervé GRALL
51, rue Inkermann, BREST.

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

BRETAGNE ou « Très grand Ouest » ?

(Voir article page 4)

JOURNÉES répond à DEFFERRE

(Voir article page 3)

TECHNOCRATIE

et

« Aménagement du territoire »

M. Maziol, qui fut député de Toulouse (Languedoc) avant d'être ministre de la Construction, a commenté il y a quelque temps les premières réalisations du grandiose aménagement du littoral Languedoc-Roussillon. Vous pensez peut-être que la baisse des loyers, la construction rapide et bon marché de logements, la lutte contre la spéculation, devraient être les premiers et seuls soucis d'un ministre de la Construction... Le dit ministre nous a ainsi appris que l'administration avait acquis 1 500 hectares répartis sur 180 km de côtes, afin de créer des stations-pilotes et pour « empêcher la spéculation » (sic). En 1963, 2 000 000 de francs ont été consacrés à des premières études... et l'adjectif « premières » nous indique que ce n'est qu'un début : M. Fouchet devrait s'occuper sérieusement de la spéculation... sur les études ! 3 millions ont été consacrés à la démolition ! 3 + 2 = 5, 500 millions d'anciens francs... A titre de comparaison, 4 millions c'est le montant de la subvention accordée par l'Etat français dans le budget « régionalisé » de 1964 pour l'électrification rurale de quatre des départements bretons ! En 1964, 20 millions sont affectés aux autorisations de programme et plus de 11 millions aux crédits de paiements. En outre, 15 millions sont disponibles pour des achats de terrains, et l'on peut compter sur une somme analogue pour 1965 : 15 + 15 = 30 millions. La « loi-programme défunte de 1962 » demandait pour la Bretagne une somme équivalente pour quatre ans, investissement correspondant à la construction ou l'aménagement de ONZE LYCÉES AGRICOLES.

M. Pleven, lors de son discours de clôture, à l'assemblée générale du C.E.L.I.B., a voulu habilement dégager la responsabilité des députés et sénateurs dans la situation actuelle de la Bretagne en la reportant sur les « technocrates » : c'était vouloir faire oublier que, surtout dans le régime gaulliste, l'un « couvre » l'autre ou même se confond avec lui. M. Philippe Lamour, qui est avec M. Olivier Guichard, un des principaux responsables de l'aménagement du territoire, est aussi le promoteur de l'aménagement du Languedoc-Roussillon.

Y.-C. V.

RÉALITÉ DE LA MISÈRE PAYSANNE

« Ils n'ont qu'à faire autre chose... »

Tel est le slogan rebattu, la trop simple déduction de beaucoup de gens peu avertis des questions agricoles. Nous sommes à Pont-l'Abbé et il s'agit, on le devine, de la pomme de terre.

Il faut noter que jusque dans les réunions professionnelles, on conseille la culture du salsifis, quand on ne préconise pas la carotte, ou la spécialisation dans l'élevage. En pays Bigouden, nous savons qu'en dehors des paluds et sols sablonneux riverains de la mer, la terre, trop grasse, ne convient pas à ce genre de primeurs, outre que le prix du désherbant à lui seul, en pareil sol, correspondrait à un investissement important.

L'élevage, bien sûr ! Surtout dans le cas d'une ferme remembrée, mais en dix ans, l'augmentation sur un kilogramme de viande nette a atteint le chiffre record de 0,40 franc...

Entre le bœuf et le salsifis, les Bigoudens, « obstinés », préfèrent s'en tenir à leur première façon et continuent de déverser sur le marché une excellente qualité de primeur dont le renom n'est plus à faire : la pomme de terre de Pont-l'Abbé.

« COOPÉRATION »...

La commercialisation ne va pas sans difficultés. Sur le marché de Pont-l'Abbé, la très puissante coopérative de Landerneau réalise à elle seule 70 % des achats ; le solde 30 % représentant la totalité des achats réalisés par les petits négociants en voie de disparition.

Nous n'examinerons pas ici la commercialisation par le négoce (notons toutefois qu'elle semblait prêter moins à la critique que le scandaleux négoce des primeurs du marché de Saint-Pol-de-Léon avant la mise en place de la S.I.C.A.), mais la forme curieuse de « contrat individuel » réalisé par la

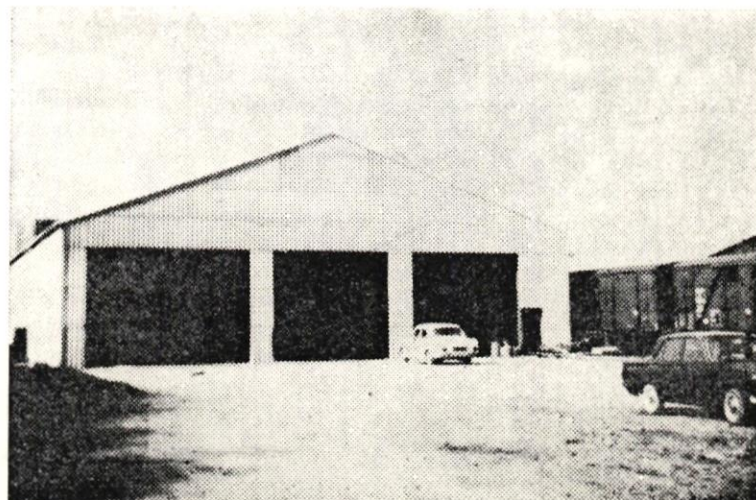
ferme pour recueillir les contrats signés (20 % des paysans refusent de ratifier l'engagement).

Apparemment, la coopérative de Landerneau ne fait rien contre la loi sur l'instauration d'un régime contractuel en agriculture, mais nous devons dénoncer cette escroquerie d'un organisme, inspiré soit disant par l'esprit coopératif qui pratique un contrat individuel, très proche du contrat d'intégration de l'industrie capitaliste. La réponse aux paysans de « se grouper » est trop facile : en appliquant à la lettre la loi qui ne prévoit de contrat collectif que « lorsque les deux tiers des producteurs liés par des contrats individuels le demandent » (1), la coopérative de Landerneau montre son vrai visage : le paysan isolé — face à un organisme seul reconnu comme groupement de producteurs bénéficiaire de l'aide du F.O.R.M.A. — verra le cours de la pomme de terre se maintenir à la limite du coup de fourche !

Malgré tout cela, Fanch Bleiz continue son train-train journalier de cinq heures à l'aube jusqu'au soir minuit.

(Voir suite page 3)

(1) « Bulletin d'Information du Ministère de l'Agriculture », juin 1964.



La halle aux pommes de terre de Pont-l'Abbé

Edito

Les décrets relatifs à la réforme administrative datent du 20 mars. Il y a déjà près de cinq mois et l'on peut s'interroger sur la lenteur de la mise en place de la Commission de développement économique régional prévue par l'un de ces décrets. La réforme administrative, annoncée à grands renforts de déclarations ministérielles de MM. Pompidou, Joxe..., va-t-elle subir un sort comparable à celui du traité franco-allemand, encore que ce dernier ait subi un début et un semblant d'application ?

Lenteur de la mise en route, majorité gouvernementale assurée par un « panachage » à la gaulliste sont des signes assez évidents d'une impuissance voulue. Limitées au rôle de consultation, ces Commissions n'ont aucun pouvoir de décision économique et mieux vaut s'en féliciter étant donné le caractère antidémocratique de leur constitution. Quant aux Comités régionaux d'expansion économique, que feront-ils ? Rappelons que le gouvernement avait prévu un moment l'obligation pour ces comités, dans un délai de trois mois — sous peine du retrait de leur agrément — de réadapter exactement la composition de leurs conseils d'administration suivant celle des Commissions de développement ! Joli tour de passe-passe qui permettait d'« assainir » le conseil d'administration de certains comités assez indociles à la politique gaulliste. Ce projet fut retiré, mais il montre quelle est l'intention du gouvernement.

Le gouvernement, le capitalisme français et international tiennent à disposer des hommes comme ils l'entendent, à garder le pouvoir de décision économique. Les institutions économiques mises en place ou déjà existantes sur le plan « régional » peuvent être animées par des hommes dévoués, soucieux de promouvoir le développement économique de la Bretagne ; elles peuvent fournir des études sérieuses, chiffrées, documentées, réalisées par des « laboratoires de technocrates » (1). Elles restent au mieux des organes de contestation qui obtiennent des victoires partielles : la réforme tarifaire par exemple. Mais sans pouvoir de décision, elles ne peuvent qu'apporter des retouches à la situation économique de la Bretagne qui reste dominée par une forte émigration, par un sous-développement, par un accroissement du déséquilibre entre la Bretagne et la nouvelle Lotharingie.

L'analyse de six ans d'action de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Nazaire est une illustration tragique de ces faits. « Tout particulièrement depuis la Libération, l'évolution de l'emploi dans les entreprises, et les impératifs que devait entraîner à longue échéance le développement de la natalité, ont été mis en relief dans les études et délibérations adressées aux pouvoirs publics » (2).

En 1957, la Chambre de Commerce et d'Industrie a des contacts avec M. Emile Roche, président du Conseil économique et avec M. Randet, directeur de l'Aménagement du territoire.

En mars 1958, la Chambre présentait une note sur la nécessité de l'établissement d'une zone critique et d'une aide en ce sens des pouvoirs publics.

Le 18 juillet, M. Emile Roche venait à Saint-Nazaire.

Neuf mois après la note de mars, en novembre 1958, une décision provisoire (sic) permettait l'instruction des dossiers d'entreprise en vue de la prime d'équipement.

Un an après... le 27 mars 1959, la région nazairienne était reconnue comme « zone spéciale de conversion ».

Juin 1959, une nouvelle visite : M. Halff, délégué du Premier ministre...

1960, un nouveau visiteur : M. Alain Bozel, commissaire général pour l'Ouest à l'aménagement du territoire — dont le nom a bien été oublié depuis — venait « étudier les ressources offertes par la région » (resic) « parcourait en vedette le littoral entre Donges et Saint-Nazaire pour se rendre compte des vastes possibilités offertes par la rive nord de l'estuaire, puis visitait les zones industrielles et recevait une documentation complète » (!)

Mieux vaut ne pas dénombrer les démarches auprès des ministères dits « intéressés », des directions d'entreprises comme Citroën, Simca, Renault..., une brochure réalisée par l'Institut français des économies régionales (coût : 1 550 000 AF), l'étude de 89 dossiers d'implantation d'industries.

Tous ces efforts ont amené en 5 ans la création de 1 200 emplois ! D'octobre 1963 à mars 1964, il y a eu près de 1 500 licenciements dans la région nazairienne. Création de 1 200 emplois en 5 ans, suppression de 1 500 en 6 mois, voilà les fruits de la politique « économique régionale ». Le cloisonnement de la Bretagne en unités administratives de 2, de 3, de 5 ou de x départements, la mesquinerie des procédés tels que les promesses jamais tenues, les demi-mesures, les délais administratifs, les camouflages budgétaires, l'apparent dialogue avec des institutions quelles qu'elles soient (Chambres de Commerce, Comité d'expansion...) sont les garants de cette politique.

Une assemblée bretonne démocratiquement élue, c'est la prise de conscience globale du problème économique et social breton, c'est nous donner l'indispensable pouvoir de décision.



(1) Solution préconisée par MM. Martray et Fréville, in "La Vie Bretonne", n° 79-80.

(2) "L'Ouest Industriel", n° 150.

LA VIE DU PARTI

SECTION DE RENNES

Les activités de la section de Rennes sont, du fait du départ d'un certain nombre de ses membres étudiants, un peu réduites. Cependant une vente à la criée a été effectuée au marché de la place des Lices (50 ex.).

SECTION DE BREST

L'essentiel de l'activité des membres de la section a consisté à la préparation et à la mise en état de la voiture publicitaire du "Peuple breton". Ce travail permit à notre voiture toute pimpante de faire sa première apparition pour les Fêtes de Cornouaille à Quimper. Des ventes à la criée ont été assurées à la gare : l'enquête sur les tramontans est accueillie avec intérêt. La fête des Cornemuses a donné lieu à de bonnes ventes.

SECTION YANN-SOHER DE PONT-L'ABBÉ

Début juillet, lors d'une réunion à Penmarc'h, quelques jeunes, non adhérents, ont pu entendre un « topo » de Loeiz Le Beg sur l'organisation et les buts de l'Union Démocratique Bretonne. L'organisation des ventes du journal pendant le mois d'août fut mise au point lors de cette même réunion.

Lors des fêtes de Pont-l'Abbé, Douarnenez, Quimper, les ventes à la criée ont donné de bons résultats : à Quimper plus de 300 numéros ont été écoulés. A Locronan, une vente de drapeaux bretons a connu le succès. Enfin un dépôt du journal vient d'être créé à Plonéour-Lanvern. Un dépôt fonctionnera également au Guilvinec à partir de ce mois.

COMITÉ DIRECTEUR DE BREST

A l'occasion du Festival international, le Comité directeur de l'U.D.B. s'est tenu à Brest les 1^{er} et 2 août. Étaient absents excusés : Loeiz Le Beg, responsable des affaires intérieures du parti ; Hervé Grall, trésorier, et Jean-Marie Laigle.

Le 1^{er}, des réunions de commissions eurent lieu traitant des affaires de routine du parti. Le 2, une assemblée générale réunit les membres présents du C.D. Le rapport de la trésorerie insistait sur la nécessité pour notre jeune parti d'amortir assez vite la dépense occasionnée par l'achat d'une voiture publicitaire pour "Le Peuple breton". Les affaires intérieures ont communiqué un programme complet du camp itinérant de l'U.D.B. Une liste de participants a été retenue. Côté presse, un satisfecit fut donné à certaines sections pour leur très gros effort de diffusion à l'occasion de l'été. Une étude globale de la vente estivale est décidée ainsi que le lancement de plusieurs enquêtes. Enfin, le responsable aux relations extérieures entretint le C.D. des contacts de notre parti avec divers groupes, organisations et personnalités de Bretagne et d'Europe.

Signalons qu'à l'occasion de ce Comité directeur, la majorité des participants ont effectué des ventes à la criée de notre journal dans les rues de Brest.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

"POUR L'EFFICACITÉ"

L'Union Démocratique Bretonne (sept mois d'âge !) vient de réaliser un des rêves classiques de toute formation politique : avoir la voiture du parti ou du journal. Certes, il ne s'agit pas d'un break puissant et multicolore. La traditionnelle 2 ch s'est encore révélée la plus intéressante. Mais nos sympathisants, abonnés et tous nos amis ne manqueront pas de se réjouir avec nous lorsqu'ils verront à longueur d'année la voiture bleue du "Peuple breton" visiter bourgs et campagnes, villes et ports...

Ce nouveau progrès de l'U.D.B. n'est pas le fait du hasard. Parti de militants décidés et non de simples adhérents, l'Union Démocratique Bretonne sait qu'elle peut aussi compter sur un bon noyau d'amis fidèles. Ceux que l'âge ou les soucis ont éloignés de la participation active à la vie politique nous ont montré qu'ils n'avaient rien renié de leurs idées et leur aide est l'indispensable complément des efforts des militants du parti. Tous ensemble, nous luttons à notre manière pour la Bretagne, pour une certaine Bretagne : une terre de progrès, un pays de liberté et de tolérance, un pays où fleurira l'authentique culture populaire, où n'existeront plus les salaires de famine et les super-profits, où les jeunes resteront parce qu'il y fera bon vivre.

Le chemin est encore long à parcourir, mais nous sommes sur le chemin. L'U.D.B. s'est donnée une lourde tâche : elle ne reculera pas. Aidez-la à avancer et à avancer vite : la Bretagne n'attend pas. Que l'acquisition de la voiture du "Peuple breton" soit pour tous nos amis, Bretons ou non-Bretons, l'occasion de montrer par un geste qui relancera notre souscription permanente que nous sommes dans le vrai. Merci à tous et vive la Bretagne !

Septième liste

R. L., Rennes	5,00 F
Anonymes, La Roche-Maurice	4,83 F
Anonyme, Chatelaudren	30,00 F
Bargil, Sarcelles (S.-et-O.)	10,00 F
Judith Queinnec, Plonéour-Lanvern	10,00 F
Yves Le Gallo, Brest	10,00 F
D. G., Brest	6,00 F

TOTAL de la septième liste 75,83 F
Report des listes précédentes 660,80 F

TOTAL 736,63 F

Les participations à la souscription doivent être adressées à M. Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. C. C. P. 1890-57 Rennes, en précisant au dos de l'envoi : Souscription.

A RENNES

Crêperie FANTIK

3, impasse Rallier-du-Baty
— CADRE BRETON —

"LA MER"

Alain CALVEZ
AGENT GÉNÉRAL

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES & TERRESTRES

43, Rue de la Marine - LE GUILVINEC

TÉLÉPHONE 218

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.

— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. — C.C.P. 1890-57 Rennes.

MEUBLES COUTURIER

QUIMPER
Tél. 384

KERSALÉ
Tél. 24-86

SAINT-GWENOLÉ
Tél. 11

PRIX

CHOIX

QUALITÉ

TRES GRAND OUEST OUEST CLASSIQUE OU... BRETAGNE ?

Des militants occitans — principalement de milieux universitaires — de l'Institut d'Etudes Occitanes ont rencontré des militants bretons à l'occasion des Fêtes de Cornouaille, à Quimper (1). De cette rencontre organisée par la Fédération « Al Leur Nevez », nous retiendrons surtout une définition de la spécificité du problème breton par un géographe occitan, M. Martin, qui opposa le sous-développement économique de la Bretagne à : sous-équipement de la plus grande partie de l'Occitanie, notamment de la « région du Sud-Ouest », morceau du « très grand Ouest » du Conseil national des Economies régionales (2). Ce Conseil a en effet coupé l'Hexagone en deux et introduit une nouvelle notion géographique qui succède à l'Ouest bien connu de la presse « régionale » et de certaines divisions administratives (de 8 à 12 départements).

45 ?

Ce « plus grand Ouest » ne contient pas de 45 départements ; il est assez difficile d'être exact en la matière puisqu'en nous fiant à la cartographie de M. Renaud, quelques départements sont coupés en deux, à la fois « ouestiens » et « estiens » (3). Nous ne mettrons pas en doute la valeur des onze critères suivant lesquels les départements ont été placés à l'est ou à l'ouest, surtout que ces critères ont été déterminés au préalable par des études de la Commission nationale de l'Aménagement du Territoire (4)... M. Jean Cluzel heureusement, reconnaît peu après que « toute division est forcément arbitraire » ! Il ne veut pas non plus « opposer dans une lutte grotesque et finalement contraire à l'intérêt national, les besoins des régions sous-développées de l'ouest aux régions fortes... » Quels beaux sentiments ! Il serait certes dangereux d'opposer la moitié d'un tout un et indivisible au tout un et indivisible ; on se demanderait alors où est l'intérêt national, à l'est ou à l'ouest ? Notons que M. Cluzel fait une conclusion grave — que M. Martin plus rompu aux analyses géographiques et économiques aurait relevée — en usant pour ce très grand ouest de sous-développement ; sous-développement devrait, en géographie économique de l'Europe occidentale, désigner la rencontre d'un sous-équipement et de forte pression démographique (notamment dans le secteur primaire).

« La France a besoin d'une capitale de rang mondial ». Oui, répondrait M. Mévellec, président de la F.D.S.E.A. du Finistère, c'est pourquoi le district de Paris a obtenu 2 000 milliards alors que dans le même temps 16 milliards ont été refusés à la Bretagne.

Démographie

Pour définir la spécificité des problèmes du « très grand ouest », M. Cluzel essaie de faire une démonstration en opposant la densité d'habitants au kilomètre carré. Mais que signifie la moyenne de 55 habitants au kilomètre carré du très grand ouest, opposée à la moyenne française de 84 et de 113 pour « l'est » ? Plus significatif aurait été d'opposer la moyenne de 33 hab./km² de huit départements du Sud-Ouest à celle supérieure à 84 de la Bretagne ou de comparer ces 33 hab./km² aux 36 hab./km² de cinq départements de la « région Est »... (5)

D'ailleurs, quel que soit le nombre de chiffres avancés quelques lignes plus

haut : « ...les problèmes démographiques peuvent varier d'une région à l'autre... » Autre trait commun de cet Ouest de 45 départements, la diminution de la population active de 1954 à 1963 : 401 000 personnes. Pour les quatre départements de la « région-programme Bretagne », cette baisse a été de 90 000 personnes pour la même période, soit près du 1/4 pour simplement 1/8 de la superficie ! L'exemple suivant d'un excédent de main-d'œuvre agricole et d'une industrie incapable de l'absorber est surtout illustré par le cas breton. Nous pourrions également montrer le caractère artificiel du rapprochement des structures agricoles. Des généralités — dont pourrait se contenter un manuel de géographie élémentaire... d'Autriche ou d'Albanie — infirmées par des faits précis, la démonstration reste sommaire.

Une politique économique pour le Pays Basque pour l'Occitanie pour la Bretagne

Ce macro-régionalisme doit-il être considéré comme un moyen d'impressionner l'opinion et les pouvoirs publics ? Peut-être demain, agitera-t-on l'épouvantail d'un séparatisme ouestien (M. Renaud a pour sa part séparé sur sa carte l'Ouest et l'Est par un détroit d'une cinquantaine de kilomètres). Si M. Cluzel demande beaucoup d'imagination aux pouvoirs publics pour le financement d'une politique ouestienne assez vague, il semble lui en être dépourvu : le problème économique basque dépend d'abord de la réanimation du pays Basque et de sa réanimation autour des deux pôles de Bilbao et de Bayonne-Le Boucau (6) ; les solutions techniques du problème breton n'ont pas grand chose à voir avec la réanimation démographique des départements du Sud-Ouest par l'établissement de colons pieds-noirs (7).

Le pouvoir gaulliste risque seul de prendre au sérieux cette revendication d'une « politique de l'Ouest » : une vague loi-programme d'investissement pour 45 départements autour de trois métropoles est plus facile à réaliser qu'une loi-programme spécifique pour le pays Basque, l'Occitanie ou la Bretagne. « L'intérêt national » ne suffirait-il plus à contenir les revendications légitimes de ces communautés humaines, de ces ethnies pour créer un nouveau catalyseur, « l'intérêt ouestien » ?

Y.-C. VEILLARD.

(1) L'Occitanie correspond géographiquement aux pays de langue d'oc, soit en gros la moitié sud de la France.

(2) « Al Leur Nevez », association culturelle regroupant notamment les animateurs des festoù-noz de Cornouaille et des beilhadegou du Trégor.

(3) « La Vie Bretonne », n° 79-80 ; l'Ouest face au V^e Plan, texte de l'exposé de M. Jean Cluzel, président du Comité d'expansion de l'Allier et président de la Commission française des régions de l'Ouest européen au colloque de Poitiers. Illustration cartographique de M. Renaud, ingénieur-conseil de l'Association nationale pour l'établissement d'une Communauté de la Loire.

(4) Cf. la critique des critères choisis par la même C.N.A.T. pour la sélection des futures métropoles par M. Philipponneau, in « La Vie Bretonne », n° de mai 1964.

(5) Les huit départements sont les Landes, le Lot-et-Garonne, le Gers, le Lot, le Tarn-et-Garonne, le Cantal, la Lozère et l'Aveyron. Les cinq départements de l'est sont l'Aube, l'Yonne, la Haute-Marne, la Côte-d'Or.

(6) Cf. Le rapport économique d'Arnaud Etchemendy au Congrès d'Enbats.

(7) Il existe certes des points communs ; le plus grand et le plus important étant la similitude des démarches pour la reconnaissance de la personnalité économique, culturelle, politique, mais ces personnalités différentes de l'Occitanie, de la Bretagne, ne peuvent s'épanouir que différemment.

La bibliothèque du Peuple breton

Guy HÉRAUD, *L'Europe des Ethnies*. — 1 volume, 296 pages, S.E.R.E.D., éditeur, 6, rue Trévisse, Paris (9^e).

L'aliénation économique dénoncée par Karl Marx n'est pas la seule forme de domination ; elle-même se présente souvent comme un simple phénomène dérivé, engendré et entretenu par l'oppression ethnique. Le clivage ethnique de l'humanité est une donnée fondamentale au même titre que la division en classes, et certainement plus durable.

Pourquoi donc ce voile de silence, dans une époque inquiète, dévorée de justice, et soi-disant avide d'égalité ? La décolonisation afroasiatique passée, pourquoi la gauche comme la droite se taisent-elles ? C'est que des intérêts et tous les mythes créés pour leur service, de vieilles habitudes intellectuelles et morales, soutiennent et protègent l'Etat, géolier des ethnies. Fruit des hasards de l'histoire, des luttes d'influence, des guerres gagnées ou perdues, le morcellement de l'Europe en Etats ne répond ni au critère de la raison, ni à celui de la justice. La démocratie est contredite et faussée. On exalte le gouvernement du peuple par le peuple, mais on dénie aux peuples le premier des droits : celui de se définir eux-mêmes.

M. Guy Héraud, spécialiste de la théorie du droit et de l'état, auteur de plusieurs monographies sur les minorités nationales, était bien placé pour aborder le problème des rapports de l'ethnie et de l'état.

Après avoir soigneusement défini l'ethnie, l'auteur montre qu'elle a toujours été ou moins docile, mais toujours sacrifiée de la volonté égoïste du pouvoir central. Pour que cesse cette scandaleuse inversion, pour que le pouvoir, loin de se servir de l'ethnie à des fins politiques, se mette à son service, M. Guy Héraud propose sur des bases entièrement renouvelées une doctrine nationalitaire moderne, inspirée des philosophes fédéralistes.

L'ouvrage comporte encore un précieux recensement des minorités nationales et linguistiques d'Europe, ainsi qu'un examen des problèmes nationalitaires les plus brûlants : Flandre et Wallonie, Pays Basque et Catalogne, Bretagne, Tyrol du Sud, etc.

Les militants bretons et tous ceux qu'intéressent le maintien d'une authentique Bretagne dans l'Europe de demain apprécieront ces lignes de M. Guy Héraud extraites de « L'Europe des Ethnies » :

« Au regard des faveurs dont jouissent les 400 000 gaéliques d'Irlande, on ne peut qu'être douloureusement affecté par le mépris et l'hostilité opiniâtre manifestée en France à l'égard du breton. Les Français ne devraient-ils pas se souvenir que leur propre langue — profondément marquée dans ses sons et ses tournures par la famille romane, l'essentiel de sa personnalité ? Or, malgré d'incessantes et répétées requêtes de la population et de ses représentants, les gouvernements, sous tous les régimes, ont eu pour ligne inflexible de promouvoir sa disparition. Banni de l'école et de la vie publique, le breton fut même pourchassé dans la vie privée : les maîtres d'école reçurent consigne de décourager les parents de le parler à leurs enfants. Et le président Emile Combes voulut en 1908, l'interdire à l'église. Pour motiver l'impitoyable assimilation, on brandit le spectre d'un séparatisme inexistant. Ainsi Gaston Doumergue, ministre de l'Instruction publique, repoussa en 1909 un projet du député Guieyessé sur l'introduction du breton à l'école primaire, afin de ne pas « favoriser les tendances séparatistes en Bretagne ». Ces tendances n'existaient que dans la fantaisie du ministre ; mais ce fut assez d'en parler pour donner à quelques jeunes gens l'idée de fonder en 1911 le premier parti nationaliste breton. »

★

On peut se procurer le livre de Guy Héraud auprès de l'U.D.B. au prix libriste de 15,00 F. Adresser le virement à Hervé Grall, 51, rue Inkerman, Brest. C.C.P. 1890-57 Rennes.

IFFIG



— a lu qu'une enquête de l'Office central de sondage et de statistique a donné 70 % de personnes ayant une opinion favorable sur la police.

— a remarqué qu'aux yeux des commissaires de police eux-mêmes, la police jouit d'une assez bonne réputation dans le public

à l'exception des ouvriers et des enseignants...

— ne met pas un seul moment en doute l'impartialité de cette enquête réalisée à la demande des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la sûreté nationale par un Office qui dépend du Ministère de l'Intérieur.

— constate qu'en moins d'un mois deux scandales ont éclaté à Marseille : le scandale des fuites du « bac » et celui de l'Urbaine Immobilière.

— ne fait aucun rapprochement avec la candidature anti-gaulliste du maire de cette ville.

— a sillonné de nombreuses routes touristiques en Bretagne dont le seul revêtement est fait de graviers non agglomérés.

— pense, au prix où sont les pare-brise, que le ministère des Travaux publics réalise ainsi une opération-chaume... payante auprès des touristes.

— a apprécié l'esprit ouvert d'un vendeur à la criée de « l'Humanité » de la région parisienne, acheteur du « Peuple breton », qui n'était pas choqué par la vocation bretonne de notre parti.

— a aimé l'illumination de la façade rénée de l'ancien Parlement de Bretagne à Rennes.

— a beaucoup moins goûté l'éclairage de la façade du théâtre.

— pense que l'hôtel de ville de Gabriel méritait bien plus cette présentation.

— ne s'étonne pas que *Ouest-France* aime Théodore Botrel.

LUTTE BRETONNE

— La Fédération des amis des luttes et sports athlétiques bretons (F.A.L.S.A.B.) signale qu'elle monte le 16 août des démonstrations à Saint-Brieuc et Ploouviat (Finistère-Leon) ; le 30 août une démonstration à La Couyère (Ille-et-Vilaine) et des tournois régionaux à Sizun et à Pommerit-Jaudy (Côtes-du-Nord).

— A la suite de la publication dans notre n° 7 du programme des tournois de lutte bretonne de la F.A.L.S.A.B., nous avons reçu une lettre d'une nouvelle association sportive bretonne, l'Association des lutteurs bretons B.R.U.G. Cette association organisera en août des tournois à Bénodet, à Odet, à Plonévez-Portzay. Une démonstration est prévue à Locronan, dans le cadre du Festival. La saison se terminera à Gouesnac'h où le B.R.U.G. restaurera pour la Saint-Cadou le vieux pardon des lutteurs.

ECHOS

LA LUTTE CONTINUE

Le conflit des travailleurs des trolleybus bretons avec la direction patronale en est toujours au même point. [Cf. notre enquête du n° 8.] Aussi les tramotins ont fait grève samedi 1^{er} août, pendant le festival. Est-ce à cette grève légitime des tramotins qu'un communiqué du Comité général des fêtes de Brest faisait allusion ? : « [Le Comité] tient à préciser qu'il apporte tous ses soins à ce que ce festival, hommage au Folklore en général et à la Bretagne en particulier, se déroule, chaque année, lors des différentes journées, dans la meilleure ambiance d'accueil à ses invités et aux nombreux touristes... Il souhaite, avec tous ses participants, qu'aucune action ou manifestation, pour quelque raison que ce soit, ne vienne troubler ces journées. »

Les fêtes seraient-elles aussi un hommage au conservatisme social... ?

JAURÈS RÉPOND

A DEFFERRE

A une question posée à Gaston Defferre par l'U.D.B. sur sa position éventuelle au sujet de la langue et de la culture bretonnes, le candidat à la présidence de la République aurait fait une réponse assez évasive. Cette position nous concerne également, nous autres, Occitans, et à l'occasion de l'hommage si émouvant rendu par « La Dépêche du Midi » à la mémoire de Jean Jaurès, nous avons posé, en pensée, une question analogue au grand tribun.

Jaurès et les langues minoritaires

Mais celui-ci, par l'organe de « La Dépêche » elle-même, nous avait déjà répondu, dans un article publié en 1911, article qu'il confirmait par un autre, paru le 15 octobre de la même année, dans la « Revue de l'Enseignement primaire », et où il prenait, lui, une position nette et sans équivoque.

Quelle était cette réponse ?

« Pourquoi ne pas profiter de ce que la plupart des enfants de nos écoles connaissent et parlent encore, ce que l'on appelle d'un nom grossier, « le patois » ? Ce ne serait pas négliger le français : ce serait le mieux apprendre au contraire que de le comparer familièrement dans son vocabulaire, dans sa syntaxe, dans ses moyens d'expression, avec le languedocien et le provençal. Ce serait, pour le peuple de la France du Midi, le sujet de l'étude linguistique la plus vivante, la plus familière, la plus féconde pour l'esprit. »

Idée qu'il développait dans la « Revue de l'Enseignement primaire » : « Quand j'interrogeais les enfants basques jouant sur la plage de Saint-Jean-de-Luz, ils avaient le plus grand plaisir à me nommer dans leur langue, le ciel, la mer, le sable, les parties du corps humain, les objets familiers. Mais ils n'avaient pas la moindre idée de sa structure et, quoique plusieurs d'entre eux fussent de bons élèves de nos écoles laïques, ils n'avaient jamais songé à appliquer au langage antique et original qu'ils parlaient dès l'enfance, les procédés d'analyse qu'ils sont habitués à appliquer à la langue française. C'est évidemment que leurs maîtres ne les y avaient point invités. Pourquoi cela et d'où vient ce délaissement ? Puisque ces enfants parlent deux langues, pourquoi ne pas leur apprendre à les comparer et à se rendre compte de l'une et de l'autre ? Il n'y a pas de meilleur exercice pour l'esprit que ces comparaisons ; cette recherche des analogies et des différences en une matière que l'on connaît bien est une des meilleures préparations à l'intelligence. Et l'esprit devient plus sensible à la beauté d'une langue par comparaison avec une autre langue, il saisit mieux le caractère propre de chacune, l'originalité de sa syntaxe, la logique intérieure qui en commande toutes les parties et qui lui assure une sorte d'unité organique. Ce qui est vrai du basque est vrai du breton. Ce serait une éducation de force et de souplesse pour les jeunes esprits... »

Langue du peuple

Jaurès aimait profondément notre langue, celle dans laquelle il s'entretenait, après les réunions politiques, avec les mineurs de Carmaux ou les verriers d'Albi. Quel dommage que nul sténographe ou nul magnétophone ne nous ait conservé le texte de ces improvisations ! Quelles belles pages d'éloquence notre littérature d'Oc a ainsi perdues...

Recueillons au moins ce que Jaurès a pu

écrire, en français, à propos de notre langue...

Il conservait un souvenir si vivace d'un banquet de la « Sancto Estello » d'Albi, auquel il assista, que, trente ans plus tard, il communiquait ses impressions à ses fidèles lecteurs de « La Dépêche » :

« Il y a trente ans, j'ai eu la bonne fortune d'assister à Albi au banquet du Félibrige présidé par Mistral. Il y avait là la société aristocratique de l'Albigeois, des bourgeois cossus, des prêtres et quelques « intellectuels » ; les ouvriers et les paysans n'y étaient pas, non par dédain ou hostilité, mais par indifférence : ils ne savaient pas. Aucune vibration large et profonde n'était venue à eux, ou, s'ils pensaient parfois à ces artistes qui cisaient des rimes dans le langage-patois, c'est comme à des amateurs qui s'amusaient à sculpter les cailloux du chemin. La poésie méridionale n'a pas fait tout ce qu'elle aurait pu faire pour hausser à son niveau, qui est celui du grand Art, le peuple paysan. »

A propos d'un ouvrage en vers publié par l'abbé Justin Bessou, et qu'il avait lu avec une vive attention et une grande sympathie, Jaurès écrivait entre autres : « J'aime entendre notre langue et j'aime la parler. Dans les réunions populaires, les paysans et les ouvriers n'aiment pas qu'on ne leur parle que patois (pardon de ce mot, Monsieur l'Abbé, il est dans la langue du pays), mais ils aiment bien quand on leur a parlé en français, qu'on s'adresse à eux dans la langue du Midi. Cela crée entre celui qui parle et ceux qui écoutent une intimité plus étroite, et il m'a semblé parfois qu'on touchait certaines fibres profondes. »

Du reste, Jaurès, d'accord dans une large mesure avec Mistral, a bien discerné ce qui, dans la Révolution française, a su réveiller la conscience populaire : si les productions occitanes de cette époque ne présentent pas une valeur littéraire très grande, elles constituent par contre un des premiers exemples de littérature engagée, extrêmement vivante et colorée — et annonceront la venue de ces poètes-paysans ou ouvriers (Jasmin, Vestrepain et d'autres), alors qu'au cours des siècles antérieurs, seuls des bourgeois, des prêtres, avaient écrit littérairement la langue d'Oc. Mais écoutons Jaurès :

« En fait, c'est l'événement de France le plus central, le plus largement français, je veux dire la Révolution française, qui a suscité la renaissance littéraire du Midi. Ce n'est pas un paradoxe... Par l'universel ébranlement communiqué aux esprits, par la valeur qu'elle a donnée à toutes les forces populaires, elle a accru chez les hommes le sens du passé comme celui de l'avenir. »

Mistral ne chantait-il pas, dans « la Coupo Santo » :

Du Passé la souvenance
Et la foi dans l'An qui vient !...

Sans doute, les Girondins fédéralistes succomberont, la Montagne jacobine aura le dessus, et la centralisation deviendra de plus en plus étouffante, mais l'élan populaire était donné... Mais ceci est une autre histoire !

Pour en revenir à notre langue et à notre culture, ce que Jean Jaurès préconisait si clairement, Gaston Defferre peut-il le renier ?

Marcel CARRIERES,
Membre de l'Institut
d'Etudes occitanes
(Toulouse.)

RADIO - TÉLÉVISION

Jean QUÉMÉRÉ

3, rue de la Halle - QUIMPER

★

Concessionnaire : PATHÉ-MARCONI

"La Voix de son Maître"

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

TRAVAUX PUBLICS

LE TOULLEC

LE GUILVINEC

79, rue Jean-Baudry

R. C. Quimper 56 A 594

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



COTES-DU-NORD. — L'Union départementale des Associations familiales a protesté dans un communiqué contre l'insuffisance des allocations familiales dont le relèvement atteint à peine 3 %. L'Union déclare que « les cotisations perçues permettraient un relèvement moins dérisoire, mais elles ont été détournées "légalement" vers d'autres fins » !

FINISTÈRE. — Conseil glissé par le préfet à l'oreille des patrons boulangers à l'occasion de la grève de leurs ouvriers : profiter de ce que cette grève soit considérée comme illégale [assimilation de la boulangerie à un service public... en période où la plupart des consommateurs sont des touristes] pour se débarrasser sans risques des « mauvais ouvriers ».

ILLE-ET-VILAINE. — Les ouvriers qui travaillent actuellement au barrage de la Rance, près de Saint-Malo, se sont mis en grève à deux reprises durant le mois de juillet. Ils voulaient obtenir une revalorisation générale de leurs salaires ainsi qu'un accroissement de la prime de béton.

LOIRE-ATLANTIQUE. — L'appartenance bretonne de notre département méridional a été attestée à la réunion du C.E.L.I.B. de Brest par la présence d'élus locaux tels que MM. Chaussé et Legrand, conseillers généraux, et de plusieurs maires. Ces hommes politiques montrent nettement la voie à suivre : union de tous les Bretons de Brest à Nantes !

MORBIHAN. — Après la défection d'Alsthom, les Etablissements Le Mélinier, entreprise employant plus de 550 ouvriers et faisant travailler plus de 600 élèves (sur les départements du Morbihan, des Côtes-du-Nord, du Finistère) connaissent de sérieuses difficultés. Après avoir pris conscience de la force de pression qu'ils représentaient (une manifestation à la préfecture de Vannes a obligé le gouvernement à un déblocage de crédits), les ouvriers, groupés en deux syndicats, demandent une nouvelle élection du comité d'entreprise et des délégués du personnel (le précédent étant le fruit du paternalisme patronal), mettent sur pied, conjointement avec les organisations agricoles, un comité de défense.

Réalité de la misère paysanne

(Suite de la page 1)

Hormis ses activités extra-professionnelles, il est solidement arrimé, toute l'année durant, à sa galère, sans bénéficier de la moindre détente connue en d'autres milieux professionnels sous le nom de congés payés.

ÉMIGRATION

Comme pour améliorer son moral, on annonce dans le canton de Pont-l'Abbé, soixante « Gwerze dizi » (abandons de fermage) pour la prochaine Saint-Michel. Nul doute que les jeunes n'en sont exclus, ce qui est précisément le drame.

Malgré cette toute dernière nouvelle, fort inquiétante, les milieux officiels décidément inébranlables, répondent, au contraire, que, le régime des retraites s'étant beaucoup amélioré, il n'est point étonnant d'enregistrer plus de départs qu'auparavant ; publicité nasardeuse de la part de nos élus quand il s'agit de la retraite (prématurée) des moins de trente ans.

Ceux-là, face à cette immense incertitude qui les condamne par surcroît au célibat à perpétuité, optent bien vite pour le travail des villes.

Derrière eux restent des parents désignés.

Derrière eux, les terres fertiles, objet de convoitise des monopoles capitalistes.

Derrière eux : des bâtiments vides qui feront bientôt le bonheur de week-ends bourgeois : « A vendre belle ferme de style breton, libre de location, s'adresser... ».

J.-P. LE BERRE.

Entre Les Lignes

Le commandant Letourneau, « pacha » de La Boussole, est très satisfait de son équipage, ni normand, ni breton...

(LE TÉLÉGRAMME, 31-7-64.)

Hum... Hum ! que doit-on comprendre ?

Jamais le téléphone n'a aussi mal fonctionné qu'en ce moment en France. Tout le monde — les usagers, les syndicats et les pouvoirs publics — s'attendaient à des embouteillages sur les lignes pendant les mois de vacances, mais la situation dépasse — de loin — les prévisions.

Un rapide sondage montre que le mal atteint non seulement les liaisons entre Paris et les régions de villégiature, non seulement les liaisons par centraux manuels, mais également les communications entre la France et l'étranger et les centraux automatiques.

(LANNION-RÉPUBLICAIN, 25-7-1964.)

Certes, il faut parfois deux à trois heures pour atteindre Pontivy à partir de Rennes, mais en revanche reconnaissons que nous avons une bien belle bombe, une bien belle police, une bien belle armée, n'est-ce pas ?

FESTIVAL D'ART DRAMATIQUE

A JOSSELIN

— Dans notre n° 7 Spécial-Vacances, l'animateur des Comédiens Bretons, Jean Moign, avait laissé entendre une extension dès cet été des représentations des chefs-d'œuvre du théâtre breton moderne : le 16 août, dans la cour d'honneur du château des Rohan, à Josselin, aura lieu le premier Festival d'Art dramatique avec « Nomenoë-oé » de Jakez Riou.

COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent. Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné.

— Je lis non sans surprise (une fois de plus !) dans la lettre de votre correspondant E. T. de Rennes, au sujet de l'abbé Perrot, que celui-ci assista aux « obsèques purement civiles de Yann Sohier ». Rien n'est plus faux, car Yann Sohier eut des obsèques religieuses en l'église de Plourivo. Une photo ci-jointe en est la preuve irréfutable, sans compter notre témoignage pour ceux qui n'étaient pas présents à cet ultime adieu que nous fîmes au vaillant Yann Sohier il y aura bientôt trente ans... Vous comprendrez, j'en suis persuadé, qu'étant légataire de l'abbé Perrot il est de mon devoir de défendre sa mémoire et de rectifier en ce qui le concerne les erreurs publiées, souvent involontaires.

Enfin, ne croyez surtout pas que l'apôtre de « Feiz ha Breiz » soit « périmé ». Il fut loin d'être un réactionnaire et bien au contraire il fut un homme d'avant-garde, en avance sur son époque... Mais ne soyez pas surpris que la foi catholique de l'abbé Perrot fut aussi intransigeante que la foi marxiste d'un communiste breton, ce qui n'empêchait pas l'apôtre de « Feiz ha Breiz » de témoigner sa sympathie, de recevoir tout militant breton qui oeuvrait utilement pour la Bretagne. Dans l'espoir, cher compatriote, que vous ferez la mise au point qui s'impose, croyez en ma sympa-

thie pour « Le Peuple breton ». — Herry Caouissin, ancien directeur de « Feiz ha Breiz ar vugale », Asnières (Seine).

— Puis-je me permettre d'ajouter à la liste déjà longue et combien justifiée de votre « Haute aux vacances ! » (numéro de juillet) cette question : Les travaux d'adduction d'eau que l'on pratique dans le moindre village impliquent-ils la disparition des fontaines et sources ? Si l'eau à l'évier est devenue une nécessité, l'agrément de se rafraîchir, d'étancher sa soif ou celle de... son chien, la nécessité de laver parfois une petite blessure ne sont-ils pas moins grands ? Doit-on être obligé de s'adresser au bistrot du coin, parfaitement entretenu celui-là !

Ne pourrait-on protéger ces fontaines dédiées à tel ou tel saint breton, perdues dans les broussailles et dont les pierres finiront par prendre le chemin de beaucoup d'autres, pour le plus grand plaisir des vandales dont vous parlez ? Une place de village ne pourrait-elle s'agrémenter d'un bassin ou d'un jet d'eau ?

Il y a, hélas ! beaucoup de choses à faire et je suis entièrement de votre avis pour que nous gardions et protégeons jalousement ce que nous possédons déjà. — Brest.